



**6 JUIN  
>27 SEPT.  
2026**

Appel à participation  
ESPACE JEUNE  
CRÉATION

**Vous êtes un établissement scolaire ou une autre structure : connaissez-vous l'exposition d'art contemporain Sculptures en l'Île ?**

**Vous souhaitez exposer sur l'Île Nancy et/ou créer *in situ* ?**

**Cette exposition est pour vous !**

**Participez à la prochaine édition de Sculptures en l'Île à Andrésy !**

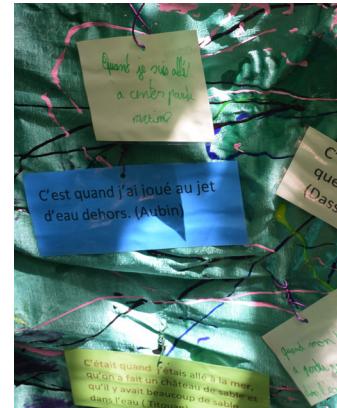
**Sculptures en l'Île : une rencontre exceptionnelle entre art contemporain et nature**

Depuis 1997, la manifestation Sculptures en l'Île est le moment privilégié des amoureux d'art contemporain et de nature.

**Durant 4 mois, de nombreux artistes nationaux et internationaux investissent deux sites exceptionnels :**

- le parc de l'Île Nancy
- le parc de l'Hôtel de ville

**Un parcours pour découvrir une exposition d'art contemporain en pleine nature.**



**À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT AVANT LE SAMEDI 31 JANVIER 2026  
À L'ADRESSE : CULTURE@ANDRESY.COM**

## INFOS PRATIQUES

### DATES D'OUVERTURE

Du 6 juin au 27 septembre 2026 – accès gratuit à l'Île Nancy par bateau  
Exposition gratuite – ouvert du mercredi au dimanche et jours fériés

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'EXPOSITION SCULPTURES EN L'ÎLE** sur [www.andresy.com](http://www.andresy.com) et sur  

# PRÉSENTATION ÉDITION 2026



6 JUIN  
>27 SEPT.  
2026



## FIL ROUGE ÉCHOS DU MONDE

Vernissage : samedi 6 juin 2026, à 17 heures – Parc de l'Hôtel de Ville d'Andrésy

### 28<sup>e</sup> ÉDITION DE SCULPTURES EN L'ÎLE

**Depuis 28 ans**, la Ville d'Andrésy expose chaque année, **pendant 4 mois**, la création contemporaine sous toutes ses formes, dans le cadre de l'exposition d'art contemporain Sculptures-en-l'Île. Un événement phare qui s'est installé avec le temps pour devenir l'une des manifestations les plus importantes d'Île-de-France en matière d'art contemporain, à la notoriété forte et à l'image positive.

**Andrésy vous propose** de participer à l'exposition en proposant un projet. **En vous engageant à nos côtés**, vous participerez activement à un projet culturel ambitieux et écoresponsable, qui allie transition écologique, soutien à la création et médiation culturelle pour tous.

**Portée par son élection en 2020 autour d'un projet écologique et durable**, la nouvelle municipalité, conduite par Lionel Wastl, souhaite faire de ces thématiques le paradigme de ses politiques publiques, en particulier pour les grands événements culturels. Née dans le monde de l'après covid, l'édition 2023 a marqué une rupture par rapport aux éditions précédentes, en faisant la part belle à la dimension écologique et responsable de l'événement. La préservation de la biodiversité, la valorisation du patrimoine et la dimension participative ont alors été particulièrement mises à l'honneur.

**Les artistes seront sélectionnés** pour leur capacité à faire résonner les « Échos du Monde », fil conducteur de l'édition 2026. Leurs œuvres exploreront les résonances visibles ou invisibles qui traversent notre planète : échos naturels, humains ou imaginaires. Cette édition proposera un parcours sensible et poétique sur l'Île Nancy, lieu où l'art dialogue avec la nature, traversé par l'eau, la lumière et les arbres.

**Votre participation à l'Espace Jeune Création :** Nous vous invitons, comme chaque année, à participer à l'Espace Jeune Création, en vous inspirant du fil conducteur de cette 28<sup>e</sup> édition : « Echos du monde ». Découvrez la richesse écologique du territoire d'Andrésy, partez à la collecte des matériaux naturels du territoire, utilisez les matériaux à votre disposition, recyclez-les et expérimentez leurs possibilités plastiques ! Vos productions seront exposées sur l'Île Nancy, dans l'Espace Jeune Création.

**L'envers du décor :** Les artistes viendront tour à tour sur l'île **entre le 18 et 31 mai 2026**. Durant ce temps de montage, intitulé « l'envers du décor », vous pourrez participer à des temps d'échange et de création avec les artistes.

**Des appels à participation spécifiques** vous seront également communiqués par la suite et selon un planning à établir ensemble.

À retourner **impérativement avant le samedi 31 janvier 2026** :

- par mail à [culture@andresy.com](mailto:culture@andresy.com)
- ou par courrier à Hôtel de Ville – Direction de la Vie Culturelle – 4, bd Noël-Marc – 78570 ANDRÉSY

# DOSSIER D'INSCRIPTION

# INFORMATIONS

# ADMINISTRATIVES



6 JUIN  
>27 SEPT.  
2026



Je souhaite participer à la 28<sup>e</sup> édition de Sculptures en l'Île (Nom de l'école ou de la structure) :

.....

NOM/Prénom de l'enseignant.e ou du / de la référent.e : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

J'envisage de présenter et d'installer un projet dans « l'Espace Jeune création », situé sur l'Île Nancy (Titre du projet) :

.....

**Description du projet** (dans la mesure du possible, joindre une esquisse, ou une description approximative du projet que vous aimeriez réaliser et une liste succincte des matériaux (tenir compte des intempéries dans le choix des matériaux). Ces derniers doivent être non nuisibles à l'environnement et tenir compte de critères écologiques et éco-responsables pour l'installation. L'emploi de matériaux naturels est à favoriser et le recyclage de matériaux non naturels est autorisé) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Au cours du mois de mars, nous reviendrons vers vous pour vous interroger sur les dimensions et le poids estimés de vos productions.**

**Le transport, l'installation et le démontage des œuvres** de l'Espace Jeune Création devra être assuré par le ou les référent.e.s de chaque projet, entre le 18 et 31 mai 2026, pour le montage, et les deux premières semaines d'octobre 2026, pour le démontage. Pour les projets particulièrement encombrants, une aide des services techniques de la Ville pourra être demandée pour le transport des œuvres sur l'Île, ainsi que pour leur rapatriement. Cela devra être précisé dès la remise du dossier, pour l'organisation des services à cet effet.

Fait à ..... Le ..... / ..... / ..... Signature :  

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique permettant de communiquer toutes les informations relatives au service culturel de la ville d'Andrésy. Le destinataire de ces données est le service culturel de la ville d'Andrésy. Conformément au règlement (UE) n° 2016-679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : rgpd@andresy.com

**À retourner impérativement avant le samedi 31 janvier 2026 :**

- par mail à culture@andresy.com
- ou par courrier à Hôtel de Ville – Direction de la Vie Culturelle – 4, bd Noël-Marc – 78570 ANDRÉSY